

Le syndicat national CGT des Ouvriers des Parcs et Ateliers adresse à ses militants, à ses adhérents, aux OPA ainsi qu'à leurs familles et leurs proches ses meilleurs vœux pour l'année 2020.

En pleine action et depuis un mois, la grève du secteur public et privé contre le projet de réforme des retraites de Macron et son gouvernement, marque notre détermination à obtenir le retrait de ce projet et à poursuivre le mouvement tant que le pouvoir restera sourd à nos revendications d'améliorations de notre système de retraite actuel.

Cette année 2020 doit stopper ce programme Elysée-Matignon-Bercy qui oppose les citoyens et amplifie la fracture sociale, territoriale et environnementale par sa priorité au service des plus riches et une volonté de casse sociale. Il est inconcevable de se projeter, nous et nos enfants, dans une société qui laisse peu de place aux intérêts humains, ne prend pas la mesure des enjeux collectifs et n'est pas à l'écoute du message intergénérationnel.

Alors que nous portons un projet pour les OPA qui répond au souhait d'un service public de qualité et de proximité à la population sur tout le territoire, les récompenses ne sont pas à la hauteur de nos exigences d'un service public fort et au service de l'intérêt général. Le travail de refonte de notre grille salariale et de classification présenté par l'administration reste insuffisant et nous dirige dans une impasse.

Nous continuerons à revendiquer un salaire en adéquation avec nos compétences et nos qualifications, avec notamment pour commencer des mesures nécessaires de revalorisation salariale. Encore une fois au 1^{er} janvier 2020 le smic a augmenté pour passer à 10,15€ de l'heure, laissant les OPA Ouvriers Niveau 1 de la zone 3 à 1 centime en dessous du smic avec un taux horaire de 10,14€.

L'amorce de l'évolution statutaire engagée avec la nouvelle grille de classification doit être porteuse d'un avenir meilleur pour les OPA et en accord avec nos savoir-faire et nos compétences. Cette évolution statutaire doit se poursuivre. Nous insisterons sur la nécessité d'assurer des déroulements de carrière en pérennisant notre enveloppe de promotion, de compléter la gestion des OPA par la promotion au travers des concours et examens professionnels absents l'année précédente. Nous revendiquerons toujours l'embauche privilégiée sous statut OPA là où le fonctionnaire n'est pas susceptible d'assurer la mission.

Les CCOPA de 2019, premières commissions consultatives après les élections sur un nouveau périmètre pour les DREAL ont laissé apparaître quelques dysfonctionnements du côté de l'administration, le SNOPA-CGT ne manquera pas de le signaler à notre administration que nous allons rencontrer très prochainement en janvier, suite à notre demande.

Le projet de l'administration de cette année découlant de la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique concerne des lignes directrices de gestion. Elles vont déconcentrer un peu plus la gestion des OPA auprès de chefs de service ouvrant la voie à une gestion individuelle et méritocratique. Soyons vigilants et luttons contre un système dans lequel le mérite détermine la hiérarchie et le salaire.

Le SNOPA CGT s'engage à continuer à être au plus près des sections, des représentants, des militants, des OPA isolés pour consolider notre action dans les services, notamment par une série de secrétariats délocalisés.

Améliorer ensemble notre modèle de société et continuer à résister!, c'est ce que le SNOPA CGT veut mettre en place. Travailler ensemble, lutter unis et solidaires pour un meilleur avenir, sans que personne ne soit oublié !. C'est avec les sections, les militants, les adhérents et les OPA que le SNOPA CGT veut résolument porter ses projets et revendications partagés, les concrétiser et affronter le siècle 21 pour transformer l'ensemble des défis d'aujourd'hui en une espérance collective.

Bonne année à toutes et à tous !